

Retour sur le conseil du 11 avril 19

Budget primitif 2019

Le budget proposé, sans surprise, se révèle électoraliste, insincère et éloigné des gros enjeux de société.

1 – D'abord, c'est un budget **électoraliste**, c'est-à-dire déloyal au regard de la réglementation relative à l'utilisation des moyens municipaux à des fins électorales.

Nous pourrions citer de nombreux exemples : toutes les initiatives prises en cette dernière année en matière de communication et événements, toutes les réunions organisées sur les dossiers qui n'ont pas été traités pendant ce mandat pour nous convaincre qu'ils le seront assurément au cours du prochain mandat (sécurité aux abords des écoles, piscine, vélos, etc), les réunions du maire dans les services aux frais de la municipalité bien qu'annoncés lors de sa déclaration de candidature....

Mais nous allons retenir 2 exemples suffisamment parlants.

- ✓ Celui du budget participatif ! Après plusieurs années de promesses et de revendications, c'est en cette année pré-électorale qu'il est choisi de mettre en place le 1^{er} budget participatif. 400 000 € sur la table comme par magie.

- ✓ La rémunération des agents: C'est en cette année pré-électorale qu'il est choisi d'appliquer une Loi datant de 2014 et consistant à conditionner le versement de la prime de régime indemnitaire sur la base de critères de technicité ; cela pourrait se faire à budget constant, mais est provisionné 350 000 euros, soit environ 200 € bruts par an en moyenne par agent. Il ne s'agit pas de remettre en cause la manière dont sera appliqué ce dispositif, puisque nous ne disposons pas des informations adéquates. Ni de contester les augmentations salariales, qui par principe ne sont pas un mal. Mais, augmenter la rémunération du personnel en période électorale peut être considéré comme un cadeau électoral.

2- Ensuite, c'est un budget **insincère** :

Tout est fait pour nous convaincre que les mécontentements exprimés lors des assises de la ville ou à diverses occasions ont été entendus ! La réalité est toute autre.

- ✓ Par exemple, concernant le fameux service regroupé contre les incivilités :

Il n'y a en réalité aucune création de poste (28 ASVP par regroupement des ASVP déjà existants avec 4 gardes urbains ; 7 médiateurs agents déjà existants + une équipe de 7 agents de proximité par reclassement ayant pour mission d'assurer les

points écoles (3 à ce jour) et le signalement de tous les dysfonctionnements sur la voie publique (agents non assermentés).

Il n'y a pas non plus davantage d'assermentation des agents : Les A.S.V.P. avaient déjà les 3 niveaux (stationnement, insalubrités et environnement). Les G.U. avaient une seule (insalubrités). Les A.P.X (pas d'assermentation prévue à ce-jour). Les Médiateurs (pas d'assermentation prévue à ce-jour). Or, les ASVP ne sont pas considérés par la loi comme des APJ (adjoint de police judiciaire) et ne peuvent pas faire de contrôle d'identité ni dresser une amende forfaitaire (sauf pour le stationnement), ils ne peuvent que faire un rapport au procureur sur une constatation en «flagrant délit », difficile quand on ne peut pas faire de contrôle d'identité et pour les preuves trouvées dans les ordures. Il n'y a aucune chance qu'elles aboutissent à une sanction par les tribunaux. Bref, pour mettre en œuvre de véritables amendes contre les dépôts sauvages, mais aussi contre les autres « incivilités », les deux roues (patinettes, vélos, scooters, motos) sur les trottoirs les véhicules qui circulent dans les couloirs de bus, les excès de vitesse, les infractions aux codes de la route (feux rouge grillés, rouler en sens unique et autres), la ville a fait le choix délibéré, contrairement à ce qu'elle communique, de ne pas se doter d'un «Service compétent ».

- ✓ Autre exemple, le CCAS. Au début de ce mandat, nous étions plusieurs à nous étonner (le mot est faible) du montant ridicule versé au CCAS pour les différentes attributions aides aux personnes en difficulté (40 000 €). Depuis, une réorganisation a été opérée. Un véritable organisme autonome a été créé avec transfert de certaines missions effectuées par la ville : soins infirmiers à domicile, aides à domicile, gestion des foyers pour personnes âgées en particulier. Aujourd'hui, vous pouvez afficher une subvention de 2,5 M au CCAS, c'est beaucoup plus présentable. Mais l'étude des éléments budgétaires laisse apparaître une ligne dédiée aux secours d'urgence de 45 900 €, auquel je pourrais ajouter pour être le plus honnête possible 6000 d'aide en faveur de l'enfance.
- ✓ Nous pourrions ajouter que ne sont pas intégrées les dépenses qui résulteront du financement des écoles privées maternelles, du fait de la scolarisation obligatoire à 3 ans, ni celles résultant de l'intégration du personnel de l'OPH à la masse salariale de la ville, du fait du changement de statut de l'OPH en coopérative. Même si ces deux dépenses sont destinées à être compensées, l'une par l'Etat, l'autre par la mise à disposition à la coopérative dudit personnel, elles devraient apparaître dans un budget sincère.

3 – Enfin, ce budget n'est **pas à la hauteur des enjeux de société actuels**.

Avec 146 millions d'€ en fonctionnement et 34 millions en investissement, vous ne pouvez faire croire que vos choix sont subis ou imposés. Certes, des recettes supérieures permettraient de faire davantage. Pour autant, nous sommes appelés à juger l'utilisation qui est faite du budget disponible, et non celle qui serait faite d'un budget espéré.

- ✓ Le premier défi de notre époque est celui de la préservation de notre environnement. Où en est-on de la sortie du Sedif en matière de gestion de l'eau ? Quels moyens sont dévolus aux études en vue d'une gestion en régie ? Quels moyens pour revoir le plan de circulation qui génère des bouchons perpétuels pour entrer et sortir de la ville, même quand les axes autours ne sont pas encombrés ? Quels moyens pour réduire les pollutions atmosphériques, sonores, visuelles ? Quels moyens pour généraliser la collecte des bio-déchets ? Pour communiquer et accompagner les citoyens dans les nouvelles dispositions de tri ? Quid du devenir du systom, de l'instauration d'une Tom ?... Sur ce point, ce BP, vitrine des priorités politiques de la majorité politique de la ville, n'est pas à la hauteur.
- ✓ Le second défi auquel nous nous devons de répondre est **la réduction des inégalités**. Si la politique de quotient est

indiscutable, les hausses de tarifs le sont bien moins. Les efforts fournis pour résorber la grande précarité sont réels, même s'ils interrogent le maintien ou le renforcement de la mixité sociale sur notre territoire. Mais il y a aujourd'hui à Ivry un vrai problème de capacité d'accueil dans bon nombre d'équipements publics, sportifs, culturels, d'accueil, de vacances, etc, interrogeant nécessairement d'une part les inégalités d'accès à ces structures et activités et d'autre part leur impact sur certains pans de notre population. L'exemple qui vient en premier est évidemment la situation des équipements nautiques qui conduisent les Ivryens à avoir le taux de couverture parmi les plus bas avec 7m² par habitant. Mais aussi le conservatoire... Une délibération du même conseil acte quand même la suppression d'un terrain de sport, alors qu'il en manque déjà trop. Problème d'accès aux équipements publics mais problème de volontarisme en matière d'accompagnement scolaire et d'éducation. A travers ses dogmes, la municipalité est passée à côté de l'étude dirigée, du soutien scolaire, de la mise à disposition d'outils numériques pour permettre la différenciation pédagogique. Et elle n'a rien trouvé de mieux que de réduire les crédits affectés aux fournitures scolaires et les aides aux projets pédagogiques, crédits qu'elle remet en dernière année également, soit dit en passant...

- ✓ Le troisième défi est celui de la **santé**. L'extension du CMS, acté et lancé depuis 2010, est enfin là. Si nous ne pouvons que nous féliciter de disposer à Ivry d'un équipement de cette qualité accueillant environ 18% des Ivryens pour environ 15000 actes par an, du labo aux consultations généralistes, en passant par de nombreuses spécialités et actions de prévention, personne ici ne peut nier la réalité. Ivry est aujourd'hui en zone d'intervention prioritaire, c'est-à-dire que notre ville est aujourd'hui un désert médical. Elle ne compte plus qu'une trentaine de médecins généralistes, dont 2,5 ETP au CMS, pour plus de 60 000 habitants, soit 1 pour 2000 patients. Ivry ne dispose plus que d'un pédiatre, 1 psychiatre, 1 dermatologue, plus de gynécologue... La densité des médecins est très inférieure à celle du département et moitié moins que celle de la France ; de plus la population médicale est vieillissante. Ceci malgré le CMS. En bref, la situation est très préoccupante. Chacun d'entre nous a pu constater la difficulté à trouver un médecin traitant, quand le précédent part en retraite, à avoir un Rv en urgence ; et chacun d'entre nous a pu échanger avec ses médecins sur la situation et les conséquences sur leurs pratiques. L'Agence Régionale de Santé a clairement identifié la situation et soutient de façon conséquente le CMS, mais également les différentes initiatives visant à améliorer l'offre de soin sur notre territoire. Cela doit être également la

préoccupation de la ville. Par des locaux adaptés, des loyers incitatifs ou des aides à l'installation, la ville doit contribuer à faire venir des professionnels dans notre ville. Au moins jusqu'à résorption de la situation et sortie de la zone rouge. Cela fait très longtemps que je milite pour ces propositions. Mais au fond de moi, je craignais malgré ces mesures incitatives de ne pas trouver de volontaires. Voilà qu'une initiative structurée, avec un projet de santé abouti, soutenu et avalisé par l'ARS, conventionné en secteur 1, propose de faire venir plus d'une dizaine de professionnels volontaires, dans un quartier de surcroît en difficulté, éloigné du CMS. Et je découvre stupéfaite qu'il aura fallu/faut tirer les oreilles du maire pour qu'il les entende, voire peut-être les soutienne ? Je ne peux entendre le moindre prétexte sur ce dossier. Il ne s'agit que de quelques centaines de milliers d'euros. Ceux qui sont économisés cette année sur la subvention de l'USI foot par exemple, sans d'ailleurs qu'on ne comprenne bien les motivations sous-jacentes à cette division par plus de 2 fois du soutien de la ville à cette union sportive au millier d'adhérents. Cessons de croire que financer un centre de santé en régie peut exonérer le maire de sa responsabilité à sortir sa commune de la zone de désertification médicale. Nous parlons de la santé de nos administrés.

- ✓ Nous pourrions ajouter le montant ridicule affecté à la lutte contre l'habitat insalubre (100 000 €), bien que la situation à Ivry soit grave et s'aggrave.

Budget de lutte

Je voudrais dire quelques mots sur le budget de lutte. D'abord bravo aux agents communaux pour leur investissement et leur travail, pour ce travail reflet de leur investissement pour le service public. Il est intéressant de voir la photographie en gros des efforts consentis depuis quelques années pour réduire la dépense publique, sous la contrainte de l'Etat. Précieux de voir l'intérêt réel que portent les agents aux actions qu'ils mènent pour la collectivité et à tout ce qu'ils n'ont pas les moyens mais souhaiteraient mener davantage encore.

Je vais formuler toutefois quelques remarques.

D'abord, je ne peux pas pour ma part souscrire à l'idée que toutes les économies conduites sont nécessairement mauvaises et mériteraient d'être annulées. Les choix de réduction du service public (rénovations de bâtiments repoussées à la PPI ou colonies de vacances annulées) seraient bien sûr à remettre en question si ces recettes étaient là. Mais d'autres économies, de regroupement, redéploiement de poste, etc, relèvent aussi des efforts de gestion normaux, je dirais même nécessaires, de la part d'une majorité municipale qui a la responsabilité de gérer au mieux l'argent public. Jugent-ils ces

réformes menées ces 4 dernières années comme faites à l'aveugle ? sans concertation ? sans légitimité ? Je ne pense pas que ce soit leur état d'esprit, ce serait plutôt à nous l'opposition, de le relever, si tel est le cas.

Ensuite, je regrette que l'exercice n'ait pas été poussé jusqu'à porter un certain nombre de revendications sociales comme la déprécarisation des agents d'animation vacataires, ces centaines de personnels qui ne sont payés qu'à l'acte, sans droit à congé, ni congé maladie, ni formation, certains allant jusqu'au plein temps et depuis des années.

Sur la forme, le groupe socialiste ne pourra participer à un vote consistant, même symboliquement, à adopter un budget dont nous ne disposons pas. Sur le fond, après le show sur la contractualisation, nous nous interrogeons tout de même sur ces manœuvres qui consistent à faire proposer par le personnel ce que la majorité politique ne se résout pas à faire elle-même, c'est-à-dire mettre au vote un budget en déséquilibre.